



L'écho de Liancourt-Saint-Pierre

Le mot du Maire



Il y a trois mois, vous avez élu une nouvelle équipe municipale porteuse de projets tournés vers l'avenir mais respectant le caractère rural de notre village. Les habitants y tiennent et les arrivants le souhaitent.

Le conseil municipal m'a élu Maire et a su désigner des Adjointes au Maire dont les compétences permettent d'assumer pleinement leurs différentes délégations.

Il y a l'honneur d'être élus mais maintenant le devoir de ne pas décevoir en assurant un développement raisonné de notre village.

Ainsi, nous avons renoncé à la construction d'un bâtiment communal surdimensionné et implanté sur le terrain de la salle des fêtes. Ce lieu est demandé par tous pour des manifestations privées ou publiques.

Quelques uns assimilent ce renoncement à la suppression du poste d'employé communal. Je vous rassure notre employé est maintenu dans ses fonctions et sera doté d'un matériel encore plus performant permettant de gérer temps-efficacité.

Un bâtiment sera loué par la commune à tarif modéré avec l'avantage d'un accès direct en cas d'urgence.

Les fonds dégagés vont permettre la mise en chantier de logements à loyer modéré à l'emplacement de l'ancienne boucherie. Le dossier sera monté pour être soumis au conseil municipal à l'automne afin d'envisager une réalisation en 2009.

Le conseil municipal des jeunes a été présenté aux enfants et a reçu un accueil enthousiaste.

Les contacts avancent pour la mise en place de la commission des adolescents.

Dès Septembre, nous organiserons les réunions de quartiers et d'écarts pour mieux cerner les attentes de chacun.

Bon été à tous, à Liancourt Saint Pierre ou sous d'autres cieux.

Pour vous et avec vous.
Denys Roullier

Rédacteur en chef : Denys Roullier
Comité de Rédaction :
la Commission Communication

Le Conseil Municipal des Jeunes

En octobre, Liancourt Saint Pierre va se doter d'un conseil municipal des jeunes (CMJ).

Le maire et ses conseillers souhaitent faire participer les jeunes à la vie de la commune. Le CMJ donne aux enfants, la possibilité de vivre une expérience civique enrichissante. Il est un lieu d'expression démocratique, d'engagement individuel et collectif.

Les membres du CMJ sont les enfants résidant à Liancourt Saint Pierre, scolarisés en CM1, CM2 et 6ème. Le CMJ comprend sept conseillers élus au suffrage universel à un tour, qui élisent leur maire et maire adjoint. Des élections seront organisées à la mairie, le 18 Octobre 2008 avec des cartes d'électeurs réalisées en collaboration avec les élèves.

Les quatre membres du comité de pilotage, issus de la commission des liens sociaux : Nathalie Cornu, Paola Dubourg (membre extérieur), Isabelle Hernandez et Patrick Rainot ont présenté ce projet aux enfants de l'école primaire du village, le vendredi 13 juin, expliquant le but du CMJ, le rôle de conseiller municipal des jeunes, l'organisation de l'élection et les liens avec le conseil municipal des adultes. Ils accompagneront les jeunes élus durant leur mandat de deux ans.

Les enfants scolarisés en dehors du village ont reçu des dossiers reprenant toutes ces informations.

Les enfants ont manifesté un réel enthousiasme, envisageant déjà bons nombres de projets : promenade à vélo, sorties à thème, aménagement de terrain de sport, rencontres avec les personnes âgées...

Le CMJ en se faisant le porte parole des enfants, permettra d'améliorer la politique pour la jeunesse et favorisera le rapprochement entre les générations.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le 14 juin 2008, le comité des fêtes organisait pour la première fois un concours destiné à récompenser les Liancourtois pour le fleurissement et l'embellissement de leur jardin et de leur maison.

Un jury a parcouru le village durant tout l'après-midi afin de sélectionner les 10 meilleurs.

Les membres du comité félicitent donc :

1^{er} M Colibeu et Mme Ficheux qui remportent un bon d'achat de 50€ chez JMJ,

2^{ème} M et Mme Lerzy qui remportent un bon d'achat de 30€ chez JMJ,

3^{ème} M et Mme Monin qui remportent un bon d'achat de 20€ chez JMJ,

et remportent une composition florale offerte par le magasin JMJ France Rurale de Gisors :

4^{ème} M et Mme Marcombe, **5^{ème}** Mme Leroy Denise,

6^{ème} M Dubois et Mme Belleteix, **7^{ème}** Melles Bonenfant,

8^{ème} M Ringeissen, **9^{ème}** M et Mme Rassinot,

10^{ème} M et Mme Bourges.

FÊTES DE LA MUSIQUE, REPAS DE VOISINS ET FEU DE SAINT-PIERRE

Le 21 juin avait lieu la fête de la musique accompagnée du repas des voisins et suivie par le traditionnel feu de Saint-Pierre.

Pour l'occasion, environ 130 personnes se sont installées autour des tables dressées sur le terrain de la salle des fêtes. Les groupes invités par l'association Créason ont mis l'ambiance durant la soirée.

Le soir même, le président du comité des fêtes annonçait les noms des gagnants du concours des maisons fleuries.

Le feu de Saint-Pierre a été allumé vers 23h00, et a ainsi brûlé durant toute la nuit.



INFO SUR LES CHIENS DANGEREUX : Chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories

La déclaration en mairie est obligatoire et donne lieu à la délivrance d'un récépissé après :

- identification du chien par le tatouage ou autre procédé reconnu,
- vaccination antirabique du chien,
- assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire du chien,
- pour les chiens classés en 1^{ère} catégorie uniquement, le certificat de stérilisation définitive.

Règles de sécurité :

Le chien doit être muselé et tenu en laisse par une personne majeure, son stationnement dans les parties communes des immeubles est interdit.

Les chiens de 1^{ère} catégorie sont **interdits** dans les transports en commun, les lieux publics et les locaux ouverts au public. Selon l'infraction, **des peines d'amendes de 150 à 750 euros sont applicables.**

Le défaut de stérilisation entraîne une peine de 6 mois d'emprisonnement et une amende de 15 000 euros.



Source : <http://www.oise.pref.gouv.fr>

DECHETTERIE

Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser la déchetterie de Liancourt St Pierre et nous vous en remercions.

Toutefois, les déchets transportés sont bien souvent volumineux et nombre de véhicules sont munis de remorques.

Afin d'éviter de perdre sur la route divers déchets, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir les arrimer solidement et de couvrir les remorques avec une bâche.

Merci de votre compréhension.



INFOS

Conformément à l'**Arrêté Préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage dans l'Oise :**

« Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

-du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30,

-les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,

-les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. »

Conformément au **Règlement Départemental Sanitaire**, article 84-Elimination des déchets :

« Le brûlage à l'air libre (...) est également interdit »

AVIS

Bureau de Recherches Géologiques et Minières

Le Conseil Municipal fait appel à votre participation dans le cadre d'une mise à jour de l'inventaire des mouvements de terrain. Auriez vous remarqué des phénomènes anormaux (tels que effondrement, affaissement, chute de blocs, glissement de terrain ...) ou auriez vous constaté par vous-même la dégradation d'un bâtiment vous appartenant ou appartenant à la commune suite à la "sécheresse" ?

Si oui, merci de prendre contact avec la mairie de Liancourt Saint Pierre au 03 44 49 05 39 ou au 06 83 00 84 43 pour que nous puissions vous rencontrer afin d'enregistrer vos observations et les reporter sur une carte du Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

La rubrique Liancourtoise

Autour de mon clocher:

Avis de décès

Néant

Avis de naissance

Néant

Mariage

Le 07 juin 2008 a été célébré l'union de Melle Mollet et de M. Papin.

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés...



PENSE-BETE	
17	Gendarmerie
03 44 49 00 40	
18	Pompiers
15	Médecin de garde
15	Pharmacien de garde
03 20 44 44 44	
08 25 81 28 22	Centre antipoison
03 20 44 42 78	
03 20 44 42 80	Centre antibrûlure
03 44 49 05 39	Mairie
03 44 49 63 60	Petits Patapons
03 44 49 29 92	Bureau de poste
03 44 49 05 11	Epicerie
03 44 47 02 26	Etang de SaintPierre
03 44 49 32 08	Chambres d'hôte "LaPointe"
06 60 11 00 78	Jolly pizza
06 27 99 02 83	SMSAP
03 44 49 13 35	Gouëlle (EURL)

Assistantes maternelles agréées sur Liancourt Saint Pierre

Carole Deregnacourt :

03.44.49.31.45

Complet pour aujourd'hui.....

Sandrine Dupontreué :

09.50.32.53.69

06.03.95.66.66

1 place pour un accueil en journée temps complet.

Catherine Girondon :

03.44.49.08.46

1 place pour un accueil en journée (temps complet privilégié)

Brigitte Velluet :

03.44.49.14.50

1 place pour un accueil en journée (temps complet privilégié)

Le comité des fêtes

BROCANTE

La prochaine brocante est organisée le 07 septembre 2008 à partir de 6h30.

2€/mètre pour les Liancourtois,

3€/mètre pour les extérieurs.

Inscriptions à la Bibliothèque le : 22/08 de 18h à 19h et le 23/08 de 11h à 12h

ou au 06.88.66.27.73 ou sur www.liancourt-saint-pierre.org

LOTO

Nous vous proposons le Samedi 18 octobre 2008 de participer à un loto à la Salle des Fêtes de Liancourt Saint Pierre.

Venez nombreux !

Association des amis de l'orgue de Liancourt Saint Pierre

C'est avec une grande joie que toute l'équipe des Amis de l'Orgue de Liancourt Saint Pierre, soudée depuis 10 ans, a accueilli le 24 mai 2008 l'orchestre de Picardie dans l'Eglise de Liancourt Saint Pierre.

L'association des Amis de l'Orgue a été créée en 1998 afin de réunir les fonds nécessaires au relevage de l'orgue fort malmené par les années.

En moins de 3 ans, grâce aux généreux donateurs, le pari était gagné et l'orgue restauré par Monsieur Mounier.

Après le succès du concert inaugural, l'association s'est donnée un nouvel objectif : faire vivre l'orgue en organisant au moins un concert par an.

C'est ainsi que depuis 2000, une chorale, un quintette de cuivre, une harpiste, un chanteur trompettiste, une flûtiste et un groupe folk se sont succédés d'année en année.

La journée découverte « patrimoine et musique », destinée aux enfants des écoles du village a permis aux enfants de découvrir le violon, la trompette, la batterie et bien entendu l'orgue de l'église.

C'est avec l'idée de partager notre passion de la musique avec les jeunes de Liancourt Saint Pierre que, pour la deuxième année consécutive, Esther Assuied, 12 ans, remarquable pianiste malgré son jeune âge, a joué pour nous devant un public subjugué par sa virtuosité.

Le talent des trompettistes de l'orchestre de Picardie et le jeu fantastique de l'organiste ont vraiment permis de mettre l'orgue en valeur, montrant une fois de plus qu'il était important d'avoir restauré cet instrument.

C'est grâce aux subventions du Conseil Général, à la municipalité de Liancourt Saint Pierre et aux dons, que nous pouvons organiser ce type de manifestation et faire vivre notre orgue restauré.

Rendez-vous donc l'année prochaine pour notre 9^{ème} concert.

O.Lefebvre-JF.Damblant



Samedi 12 juillet 2008



Retraite aux flambeaux
21h30
A la Mairie

Feu d'artifice
Vers 23h00
A l'étang Saint-Pierre

INFOS UTILES

La Mairie est ouverte au public les

lundi de 17h00 à 19h30
et
jeudi de 17h00 à 19h30

Vous souhaitez rencontrer Monsieur **Le Maire**
ou un de ses **Adjoints** ?
Prenez rendez-vous au **03.44.49.05.39**

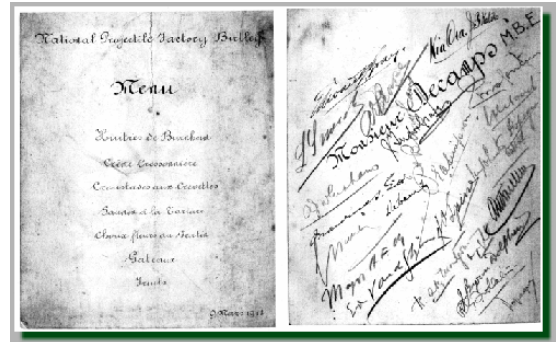
Vous pouvez aussi nous contacter par email :
Accueil.liancourt-st-pierre@orange.fr

En cas d'urgence : 06.78.81.36.61

Repas des anciens
et des seniors

Est organisé pour le
21 septembre 2008
le repas des anciens et des seniors
(à partir de 60 ans).

Une invitation sera adressée aux
personnes concernées...



AVIS

La Mairie sera fermée pour les congés d'été du
21 juillet au 08 août 2008 inclus

Pendant l'absence de la secrétaire de mairie, les
permanences du lundi et du jeudi seront assurées.



PROCHAINE PARUTION DU JOURNAL FIN OCTOBRE

Tarifs location Salle des Fêtes

Jours	Habitants de Liancourt St Pierre	Extérieurs
Lundi ou Mardi ou Mercredi	105 €	170 €
Jeudi (à partir de 18h00)	105 €	170 €
Vendredi (sauf si location le Week-End)	105 €	170 €
2 jours consécutifs (hors Week-End)	180 €	300 €
Vendredi + Samedi ou Samedi + Dimanche ou Dimanche + Lundi	240 €	480 €
Vendredi + Samedi + Dimanche ou Samedi + Dimanche + Lundi	300 €	600 €
Caution	150 €	300 €

**Nous vous
souhaitons
d'agréables
vacances d'été...**



Ont participé à l'élaboration du journal :

Denys Roullier, Patrick Rainot, Pierre Chataigné, Isabelle Hernandez, Stephen Hopkins, Benjamin Velluet, Janine Courtois, Nathalie Cornu, Luc Gallot, Yanic Dubourg